



# «Mon prince charmant était toxique»

**PARITÉ** Maltraitée psychiquement et physiquement pendant 22 ans, la Valaisanne Yana Valençã a réussi à sortir de l'enfer.

Elle veut témoigner pour aider les autres femmes dans sa situation.

PAR VICKY.HUGUELET@ARCINFO.CH

L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES  
TOUS LES ARTICLES DE NOTRE THÉMATIQUE SUR  
[PARITE.ARCINFO.CH](http://PARITE.ARCINFO.CH)

## STATISTIQUES DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Les statistiques concernant les violences domestiques et conjugales sont à prendre avec des pincettes. «10% seulement des cas seraient recensés par l'une ou l'autre institution», explique le Conseil d'Etat neuchâtelois. Malgré tout, voici quelques chiffres officiels.

### En Suisse:

- En 2018, les centres d'aide aux victimes ont enregistré **41 540 consultations**, dont 70,1% de femmes.
- En 2018, **77% des victimes d'homicides** (tentés ou consommés) dans la sphère domestique étaient des femmes, alors que plus de 77% des auteurs étaient des hommes.
- Entre 2009 et 2016, dans le cadre du couple (actuel ou séparé) et par année, on dénombre en moyenne **39 femmes victimes d'homicides** (tentés ou réalisés), contre 11 hommes.

### Dans le canton de Neuchâtel:

- Chaque année, **plus de 500 personnes** sont victimes de violences conjugales.
- En 2017, **95 victimes de violences conjugales** ont été reçues aux urgences. **80% étaient des femmes.**

«J'ai cru au prince charmant. Mais il s'est avéré toxique.» Yana Valençã, Valaisanne de 50 ans, a subi 22 ans de violences conjugales. «Il m'a maltraitée physiquement et psychiquement. Malgré notre divorce prononcé il y a deux mois, je suis toujours en mode survie.» Yana Valençã est Brésilienne. Elle est arrivée en Suisse à l'âge de 20 ans, par amour: «Dans mon pays, j'étais mineure. Il a payé un avocat pour que je puisse obtenir un passeport afin d'entrer en Suisse. En fait, il m'a achetée pour 800 dollars.» A l'époque, Yana était pleine d'espoir. Dans la rue depuis l'âge de 12 ans à cause d'une mère violente, elle espérait s'en sortir grâce à Paul\*.

### Pas crue par les professionnels

Mais elle a vite déchanté. «Il m'a mariée et m'a fait travailler dans son commerce, gratuitement. Je n'avais rien.» La Brésilienne n'a suivi que l'équivalent de deux années scolaires. Elle a appris à lire et écrire seule. Paul utilisait son parcours pour la rabaisser. «Il me disait que j'étais bête, folle et me menaçait de me renvoyer au Brésil.» Sans parler des violences physiques: «Il me violait. J'allais travailler en ayant de la peine à marcher. Et il recommençait le soir même.»

En public, Paul ne laissait rien paraître: «Il sait manipuler les gens. Nous allions à la messe tous les dimanches et il me forçait à lui donner la main. Pour lui, il était très important de montrer que nous étions le couple idéal.» Et si Yana mon-

trait son mal-être, «il disait que c'était parce que j'avais été maltraitée dans mon enfance. Que c'est moi qui n'étais pas bien. Certains professionnels l'ont cru.»



**«Fuyez, osez parler et demander de l'aide.»**

YANA VALENÇÃ  
VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES

Face au non-lieu clôturant la plainte contre Paul, la Valaisanne a fini par se «bloquer» et a atterri en psychiatrie, avec des envies suicidaires. Impossible alors de faire recours contre la décision du tribunal. Sa fille a été placée dans une famille d'accueil. «J'ai tout fait pour sortir de l'hôpital et avoir sa garde.» Après trois ans de bataille, elle a fini par y arriver. «A ses 12 ans, ma fille a eu le droit de choisir. J'ai obtenu la garde et il n'a plus de droit de visite.» Les conseils de cette battante? «Fuyez, osez parler et demander de l'aide. Tapez à toutes les portes, jusqu'à ce que quelqu'un vous écoute. Vous n'êtes pas coupable. Toute seule, vous ne pouvez pas vous en sortir. Il faut s'approcher de sa famille, des mamans dans les cours d'école, des associations (réd: elle a lancé sa propre association, L'Espoir de Yana, et a écrit plusieurs bouquins liés à son expérience). Et, surtout, ne retournez jamais vers celui qui vous a fait du mal. Il ne changera pas.»

### Féminicide

Les femmes étant les principales victimes des violences conjugales, un terme est de plus en plus utilisé pour parler des conséquences les plus graves: le féminicide. On tue une femme... parce qu'elle est une femme. Nicole Baur, déléguée à l'égalité et à la famille pour le canton de Neuchâtel, précise la définition: «Les femmes qui meurent sous les coups de leur partenaire ou de leur ex sont une conséquence de la domination masculine. On parle de «masculinité toxique»: l'homme considère que la femme lui appartient, comme un objet. Si elle s'en va ou menace de s'en aller, il ne la supporte pas. Il n'a plus d'emprise sur cet 'objet' et il pense qu'il a tout perdu. Ce qui peut conduire à des actes désespérés.»